

A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Ce numéro de rentrée de l'Écho Boinvillois est particulièrement dense.

Vous allez pouvoir découvrir que le scolaire et le périscolaire fonctionnent particulièrement bien à Boinville.

Dans le cadre de l'école les enfants ont « nettoyé la nature » sur les communes de Boinville, Paray-Douaville et Orsonville. Ils ont pris leur rôle très à cœur et je les félicite.

Les enfants ont aussi participé au projet de jardin partagé.

Je tiens à remercier tous les acteurs de ce remarquable projet, les étudiants qui nous l'on proposé, les membres de la commission fleurissement qui se sont relayés tout l'été pour arroser ce jardin mais aussi les plantations autour de la Mairie, et bien entendu les Boinvillois qui se sont intéressés à ce projet.

L'autre nouvelle importante est l'arrivée (enfin!!) du haut débit sur notre commune. Tout est en place au niveau fibre, Orange doit maintenant relier les lignes. Cette étape sera suivie d'une phase de recette et si tout se passe bien nous devrions avoir une montée de débit effective avant Noël.

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	3
La Garderie	10
Associations	12
Les Brèves de CA RT	16
Offres emplois	16

Automne en fleurs,

Hiver plein de vigueur

Jean-Louis Florès



État Civil

MARIAGE
MARTIN Christian, Louis, Paul et **BUNEL** Michèle, Jeannette, Henriette,
 le 26 juin 2018



NAISSANCE

Ibrahim, Tayan, Ghali, Hadi **GUEZZOU** né le 20/10/2018

PARRAINAGE CIVIL

CHIPOT Julia, Émilie, Fanny le 14 juillet 2018



DECES

BRISSON André, Roger, Bernard décédé le 15 septembre 2018

C'est avec regret que le **20 août 2018** nous apprenions le décès à l'âge de 72 ans de **Georges BENIZET**,
Conseiller départemental du canton de Rambouillet depuis 2015 et ancien Maire de Rochefort-en-
Yvelines .



Georges **BÉNIZET** était un homme de terrain, un homme d'engagement, ayant une connaissance approfondie du Sud Yvelines, sur qui l'on pouvait s'appuyer. Il nous avait rendu visite à deux reprises, lors du repas de nos anciens offert par le CCAS, ainsi qu'à la présentation des vœux du Maire.

Le conseil municipal de Boinville le Gaillard,
présente à sa famille,
ses sincères condoléances.



ERRATUM

Nous présentons toutes nos excuses à :

- Madame Aurore **BERGÉ** et non BERGER, Députée des Yvelines
- l'Adjudant chef **BAUDIN** et non BODIN chef du bataillon de gendarmerie d'Ablis pour avoir mal orthographié leur nom de famille dans l'Écho Boinvillois N°34

Bienvenue aux nouveaux habitants

Bretonville:

Monsieur et Madame **TAVEIRA** : rue de la Gobeline
 Monsieur et Madame **GUILLAUME** Vianney : rue de la Gobeline
 Monsieur et Madame **CALAS** : rue de la Gobeline



Boinville le Gaillard (bourg):

Monsieur et Madame **SCHNEIDER** : Résidence des jardins
 Monsieur **GOUJON** Maxime et Madame **MAYERY** Pauline : Résidence des jardins
 Monsieur et Madame **TORALBA** : Ruelle du Charon



La mairie vous informe ...

Extrait du Conseil municipal du 25 juin 2018

➤ Délibérations

- ☞ **Autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention avec le CIG « conseil en contrats publics »**
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer celle-ci.
- ☞ **Groupement de commandes pour l'appel d'offres relatif à la fourniture de repas et la mise à disposition de matériel dans les restaurants scolaires**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Décide de la constitution d'un groupement de commandes entre les Communes d'Ablis, de Boinville-le-Gaillard, de Sainte Mesme, de Saint Martin de Bréthencourt et du SIVOS de la Pointe du Diamant relatif à la fourniture et livraison de repas en liaison froide et à la mise à disposition de matériel nécessaire au stockage et au réchauffage des repas. Approuve les termes de la convention constitutive du groupement d'achat susvisée. Autorise le Maire à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant. Elit Jean-Jacques VERAGEN en qualité de membre titulaire, et Michel BRISSET en qualité de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, conformément à l'article 8 de la convention constitutive.
- ☞ **Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la commune de Boinville le Gaillard** . L'objectif de ce projet est de permettre aux citoyens de la commune de Boinville le Gaillard de bénéficier d'une solution de mobilité supplémentaire dans une logique de développement durable et de protection de la santé publique. Ce service n'entraînera aucun frais à la charge de la mairie de Boinville le Gaillard, les coûts du service étant partagés par le futur exploitant, les usagers et Île-de-France Mobilités. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, donne son accord pour la mise en place, par 7 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions (Laurent BODHUIN, Élisabeth MASSON, Gilles DUPUY et Claudine DOMPS),
- ☞ **Mise à disposition du bus scolaire et de son chauffeur pour d'autres communes ou écoles**
Certaines communes et/ou écoles ont émis le souhait d'emprunter le bus avec chauffeur de Boinville le Gaillard, Le Conseil Municipal donne son accord avec 2 abstentions (Claudine DOMPS et Gilles DUPUY), sous conditions (voir le compte rendu)
- ☞ **Autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention avec la Gendarmerie d'Ablis dispositif « Participation Citoyenne »** : Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la Gendarmerie des Yvelines et la Préfecture des Yvelines.
- ☞ **Soutien de la ville de Champlan** : Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal des divers courriers reçus de monsieur le Maire de Champlan l'informant du projet de travaux d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes. Compte tenu des impacts négatifs de cette installation sur l'environnement, le Conseil Municipal de la commune donne un avis défavorable à ce projet et soutient la ville de Champlan dans les actions qu'elle envisage de mener contre cette installation. VOTE « POUR » à l'unanimité des membres présents et ayant donné pouvoir .

Après la présentation au Conseil Municipal du dispositif « **PARTICIPATION CITOYENNE** » par l'adjudant-chef Jean-Marc **BODIN**, la municipalité en partenariat avec la

Gendarmerie d'Ablis a organisé une **réunion publique le vendredi 22 juin 2018**. Lors de cette réunion, le concept de **participation citoyenne** a été présenté et un échange entre les habitants présents et les gendarmes a eu lieu.

Durant cet été, vous avez vu fleurir aux entrées de notre village, les **panneaux indiquant notre participation à cette action**.



Pour information**Fermeture de la Mairie,****le 2 novembre 2018**

**Pour toutes urgences
vous pouvez contacter les élus
dont les coordonnées
téléphonique sont affichées
devant la Mairie**

La mairie vous informe

La Mairie recense les foyers **victimes de la sécheresse de cet été**

notamment en ce qui concerne des dégradations **type fissure sur les habitations**, afin de faire une **demande de**

reconnaissance de catastrophe naturelle au Préfet .

Si vous êtes dans cette situation, merci d'adresser **vos demandes et photos par courrier à la mairie.**

Celles ci seront jointes au courrier adressé au Préfet.

**MONTÉE EN DÉBIT C 'EST POUR BIENTÔT**

Après l'installation des armoires début juin, la fibre a été mise en place durant le mois d'août entre Ablis et Boinville le Gaillard.

Les travaux de passage de la fibre sont terminés depuis début septembre.

L'installation des équipements par **Orange, Free, Bouygues** a été effectuée semaine 42 sur Bretonville et Boinville,

SFR n'a pas pris position pour le moment.

La mise à disposition (raccordement de vos lignes) par les fournisseurs d'accès (**Bouygues, Free et Orange**) est envisagée en semaine 49/50. Pour SFR, l'opérateur n'a pas encore fourni d'information quant à l'accès au haut débit sur Bretonville. L'accès au réseau, par cet opérateur n'est prévu que pour Boinville.

L'armoire de Boinville est prévue pour fournir le haut débit également au Bréau. Néanmoins, compte tenu de la distance entre l'armoire et le Bréau le débit sera moindre que celui de Boinville, mais toutefois largement meilleur qu'actuellement.

**Avis de coupure commune de : BOINVILLE LE GAILLARD**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, **Enedis** a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Ces coupures auront lieu,

⇒ **mardi 6 novembre 2018 de 20h30 à 20h45**

⇒ **mercredi 7 novembre 2018 de 20h30 à 20h45**

Les quartiers ou lieux-dits concernés sont:

Le Bréau	Boinville (bourg)
3 au 21, 2 au 14, 18 au 32, 22B, 4B, 2T, 18T,19 , 21 rue du Château	1 au 3 Chemin de la Petite Remise
1 au 7, 11, 2 au 8, 2 B Impass des Grands Champs	28 rue du Prieuré
1 au 5, 4 Impasse du Puit	1 Route d'Obville
1, 2 Le Bréau sans Nappe	7 au 23, 2 au 22, 17B, 22B, 7B, 7T,19 rue de la Sente du Couvent
3, 2 rue de l'Orme Sureau	11 au 15 , rue des Ouches
Château du Bréau	3 Impasse des Roses
	1 au 15, 16 ,19, 2 au 22 Résidence des Jardins



Inscription sur les listes électorales

La mairie vous informe



La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 (JO du 2 août 2016) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales modifie profondément les règles en la matière et ce à compter du **1 janvier 2019**. Ce qui change pour les électeurs :

Un électeur peut s'inscrire sur sa commune tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines avant une élection. (2019 est une période transitoire à cette réforme la date butoir pour pouvoir voter aux élections Européennes du 26 juin 2019 sera le 31 mars 2019.)

Création du **Répertoire Électoral Unique (REU)** et permanent tenu par l'INSEE à partir duquel seront extraites les listes électorales des Communes.

Les Maires révisent en continu les listes électorales. Afin de vérifier les listes avant les élections, une **commission de contrôle des listes électorales** doit être créée dans chaque commune. Elle sera constituée d'un **Délégué du Préfet**, d'un **délégué du Tribunal de Grande Instance** et d'un **élu de la commune** (excluant le Maire et ses adjoints). Pour la commune de Boinville le Gaillard, c'est **Michèle MARTIN (BUNEL)** qui par ordre du tableau a été sollicitée, et a accepté cette mission.

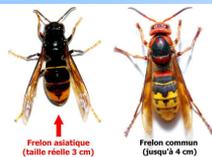
Les français domiciliés à l'étranger devront choisir entre une inscription sur la liste consulaire ou une inscription sur la liste de leur commune.

Le **REU (Répertoire Électoral Unique)** : qu'est ce que c'est ?

Les **45 millions d'électeurs seront inscrits** sur le **REU**. Chaque électeur se verra assigné un numéro unique d'électeur qui le suivra tout au long de sa vie d'électeur. Le but de ce **REU** est d'éviter les doublons, les doubles inscriptions, les mal inscrits ...Le projet a démarré en 2016 par un travail en profondeur des listes électorales. Depuis mars 2018 l'INSEE a récupéré les listes électorales de toutes les communes de France afin de commencer le travail de numérotation des électeurs. Il est estimé à **environ 450 000 électeurs** qui **sortiront en erreur**. Sur les **450 000, 300 000** seront seulement radiés d'une commune pour être inscrit sur une autre. Pour les **150 000** restant, un travail de fond sera effectué (recherche sur les bases état-civil etc).

L'objectif étant qu'au 1er janvier tous les électeurs aient leur numéro unique d'électeur.

En avril 2019 tous les électeurs recevront donc une nouvelle carte électorale.



Frelons asiatiques (*Vespa velutina nigrithorax*)

Pourquoi s'intéresser au frelon asiatique plutôt qu'au frelon commun?

Ce frelon est **agressif**, il **détruit les abeilles**, **envahit** nos jardins et maisons. Il a été classé en «**danger sanitaire de 2ème catégorie**», et comme **espèce exotique envahissante**, nécessitant des mesures de surveillance, prévention et lutte en but de **son éradication**. En **Ile de France**, les **nids recensés en 2015** sont passés de **1 à 50 en 6 ans**, dont **19 dans le département des Yvelines**, le plus touché de l'Ile de France, (*données relevées en 2016 source FROSAIF, FREDON, Référénts, Sentinelles*).

Et ils augmentent de façon exponentielle, alors combien de nids en 2018, voire en 2019 ?

Il faut savoir que dans **un seul nid**, il peut y avoir **plusieurs reines (jusqu'à 7 selon les observations)**. Quand le nid essaime il y aura autant de nids reconstruits que de reines issues du premier. Ces nids sont de 2 types:

Le nid primaire (de petite taille): à faible hauteur sur les hangars, toitures, entrepôt (période de mars à juin avec **30 à 40 ouvrières**)



Le nid secondaire (de grande taille) en hauteur, proche des cours d'eau, dans les arbres (période de juin à septembre avec **1200 à 1800 ouvrières**).

[source 16065_plan_de_lutte_frelon_asiatique_CROPSAV_cle85e7a6.pdf]



Que peut faire la Mairie de Boinville pour aider à éradiquer les nids de frelons asiatiques?

Peu de choses malheureusement. Sauf vous alerter sur la **dangerosité de cette espèce** qui n'hésite pas à **attaquer l'homme**. Plusieurs morts ont été signalées dans différentes régions. C'est pour cela que vous devez faire **appel à des spécialistes**. Mais cela a un **coût entre: 100 à 300 € selon la taille et où se niche le nid**. C'est pour cela, que le **Conseil Municipal de Boinville a voté pour une participation aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques (exclusivement) à hauteur de 50 €**. **Cette participation est assujettie à des conditions, pour l'obtenir et dès la découverte d'un nid :**

- **Vous devez informer la Mairie**, que vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques.
- **La Mairie enverra un agent communal** pour **constater la présence du nid** et prendre une photo si besoin
- **La Mairie vous donnera une liste de prestataires agréés** que vous **contacterez**
- **Après son intervention et règlement de la facture**, vous **remettez le justificatif de l'intervention à la Mairie (facture mentionnant expressément le type de nid détruit)**
- **Aucune participation au frais** ne sera faite si cette procédure n'est pas suivie.

DANS TOUS LES CAS N'INTERVENEZ PAS VOUS-MÊME POUR DETRUIRE LE NID, la Mairie ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident quel qu'il soit.



La mairie vous informe

SCOLAIRE

Avant de vous parler de la rentrée de cette année 2018/2019, la **rédaction présente ses excuses au directeur de l'école, aux professeurs et aux élèves, sans**

oublier Monsieur Alain ROCHER, pour avoir omis de parler de l'intervention de celui-ci et de l'hommage rendu lors de la **cérémonie du 19 mars** au Monument aux Morts, par les enfants de la classe de CM1/CM2 .

Préalablement à la cérémonie en elle-même, **Monsieur MABIT**, directeur de l'école avait sollicité la présence d'un ancien combattant en l'occurrence **Alain ROCHER**, pour venir parler aux enfants de cette Guerre sans nom. Les enfants ont été très intéressés et ont posé beaucoup de questions.

Le 19 mars jour de la cérémonie, un garçon et une fille ont lu le texte de la **FNACA** et tous ont entonné. **La Marseillaise**, avec les membres de la FNACA, les élus et quelques Boinvillois présents.

Le comité départemental de la FNACA a offert à chaque élève le journal de la Fédération relatant cette journée.



Ecole élémentaire
Boinville le Gaillard



La rentrée 2018/2019

Cette année la journée de rentrée scolaire, s'est comme toujours bien déroulée.

Notre Député **Aurore BERGÉ**, était invitée par le **SIVOS** (Syndicat Intercommunal à **VO**cation **S**colaire) au restaurant scolaire de l'école de Boinville le Gaillard.

Accompagnée par son Attachée Parlementaire, elle a partagé avec les élèves le repas du midi, accompagnée des membres du syndicat, **Laurent BODHUIN** Adjoint au Maire de Boinville, **Régine LIBAUDE** Maire d'Allainville aux Bois, **Martial ALIX** Maire du Paray Douaville, Norbert **BUREAU** Adjoint au Maire à Orsonville.

SCOLAIRE (suite)**La mairie vous informe**

Cette année l'école de Boinville compte 3 classes pour un effectif de 73 élèves:

12 CP, 12 CE1 : avec Monsieur **TROUFLEAU** et une aide de vie scolaire **Anne**

14 CE2, 10 CM1: avec Madame **LEGARDINIER** et une aide de vie scolaire **Christine**

6 CM1, 19 CM2 : avec Monsieur **MABIT**

Les classes de maternelle regroupées à Allainville-aux Bois comptent 44 élèves (9 PS, 24 MS et 11 GS).

Les commandes et les facturations de la restauration scolaire des écoles du SIVOS de la Pointe du Diamant ont été reprises par le SIVOS à compter de septembre 2018.



**Les enfants des classes de CE2 CM1 CM2 ,
à l'école de Boinville nous montrent l'exemple.**



C'est le **28 septembre 2018** que l'école primaire de Boinville a participé, en partenariat avec l'enseigne de grande distribution **LECLERC**, à la journée,

« NETTOYONS LA NATURE »

Les classes se sont réparties sur les 3 communes de Boinville le Gaillard, Orsonville et Paray Douaville, afin de ramasser les déchets sur le territoire du **SIVOS**.

Les équipements tels que gants,



sacs poubelle et tabliers de protection ont été fournis par l'enseigne de grande distribution.



Le ramassage des déchets, comme vous le constaterez sur les photos n'a pas été vain.



Suite à cette action, les classes de **CE2 CM1 CM2** ont bénéficié d'une intervention du **SICTOM** de Rambouillet, le **mardi 9 octobre**, afin de connaître les bons gestes du tri de nos ordures. En complément de cette intervention, ces même classes, ont visité le **jeudi 11 octobre** le centre de tri de Rambouillet.



Soyons comme eux

NETTOYONS LA NATURE

**pour que leurs actions ne
soient pas vaines**



La mairie vous informe ...

INAUGURATION DU JARDIN PARTAGÉ



Souvenez-vous, lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier, 4 étudiants en licence Marketing Éthique, de l'Université de Saint Quentin en Yvelines, Jeanne **LECLERC**, Emma **KOVACIC**, Émilie **LE BON** et Tony **MINATCHY** ont présenté leur projet de **Jardin Partagé** aux Boinvillois.

Avec l'aval de la Mairie et l'appui de la commission fleurissement, le projet s'est matérialisé au cours des mois suivants pour donner naissance à un jardin, en forme de fleur, créé sur une partie du pré qui tenait lieu de terrain de football. Les nombreux et réguliers rendez vous, avec ces 4 étudiants, les samedis matins ont porté leurs fruits ou plutôt leurs légumes, puisque le **2 juin 2018** a eu lieu la **journée d'inauguration!**



Les étudiants en ont assuré la préparation et la mise en œuvre. Ils avaient prévu des activités aussi bien pour les adultes que pour les enfants:

- ✓ Dégustation à l'aveugle de légumes
- ✓ Quiz pour les adultes et les enfants sur les fruits, légumes, insectes et sensibilisation à l'écologie
- ✓ Visite commentée du jardin auprès des jeunes enfants
- ✓ les produits récoltés furent présentés, lors du buffet d'inauguration.

Une cinquantaine de Boinvillois s'est déplacée pour cet événement. De nombreuses photos ont été prises à cette occasion qui

attestent de la convivialité de l'évènement, d'une sympathique reconnaissance du travail fourni et d'une adhésion aux objectifs visés, notamment le renforcement du lien social lors du partage d'une tâche commune.

Merci à Madame **BELTOISE** qui nous a transmis ces photos.



ÉMILIE



EMMA



JEANNE



TONY

Le Conseil Municipal, et plus particulièrement la Commission Fleurissement tiennent à féliciter nos **4 étudiants** qui ont, par leur implication, obtenu leurs licences avec des notes à la hauteur de leurs mérites.

Ils ont obtenu pour l'ensemble de leur projet « **les jardins partagés LE PHOENIX** »

- des notes de **17 et 18 sur 20 AVEC MENTION**
- et une note pour le **suivi de leur projet de 20/20**.

Nous leur souhaitons de réussir aussi bien, dans leur future carrière.

A nous, Boinvillois, de prendre le relai pour que perdure et s'améliore le jardin!

Notre tracteur, que vous connaissiez tous, étant à bout de souffle, il a fallu investir dans un nouveau.

Ce nouveau tracteur de marque **DEERE** est arrivé directement des **US**, mieux équipé que son prédécesseur, son coût s'élève à **72120 €**.

L'ancien quant à lui a été revendu pour **20640 €**





La mairie vous informe ...

UN QUATRIÈME PÉTALE ?



Nous l'espérons bien! La Mairie de Boinville s'est inscrite pour la **quatrième année consécutive au concours** de la « **Mairie Fleurie** » et pour la première fois nous participons au concours « **jardin partagé** ».

Le **jury départemental** est passé le **6 septembre 2018** pour évaluer le travail de la commission fleurissement chargée, avec Jean-Jacques Jazinski, de la mise en œuvre des décorations florales et de la mise en scène des animations sur le thème choisi des insectes, d'où la ruche, son apiculteur et ses abeilles ainsi que l'hôtel à insectes.

Le jury a semble-t-il apprécié le jardin partagé, tant pour ses productions de légumes et de fleurs que pour l'amélioration du lien social avec les habitants qu'il devrait entraîner. Ils ont admiré les opulentes jardinières de la façade de la Mairie, l'animation florale par le biais des palettes disposées le long du chemin qui mène à l'école et à la garderie.

Ils ont relevé l'intérêt pédagogique de la ruche (dont les abeilles ont été fabriquées par les enfants de la garderie) et de l'hôtel à insectes avec sa légende explicative.

La remise des prix aura lieu le 19 février 2019 à Plaisir. D'ici là nous donnons rendez vous le samedi matin au jardin partagé à tous ceux qui peuvent nous aider à préparer le jardin pour l'hiver et profiter des dernières récoltes.

La Mare aux Saules

Cet été la **Mare des Saules** a souffert de la sécheresse. L'eau est venue à manquer, des arbres se sont brisés. Les pluies n'étant plus récoltées et déversées dans la mare, le **niveau d'eau est devenu critique**. Cela a

néanmoins permis de poursuivre la coupe des roseaux qui l'envahissaient.

Ainsi par un beau samedi matin, **Thomas, Michel, Jean-Jacques, et Christian** se sont rejoints, harnachés de leurs débroussailleuses et ont coupé, puis évacué un maximum de roseaux. Mais il y en avait tellement à couper qu'un second samedi a été nécessaire.

La Mairie a demandé à une entreprise extérieure de **couper le saule situé à l'entrée du chemin de la mare**, qui s'était cassé et devenait dangereux.



Le niveau très bas de la mare devient inquiétant. Car malgré quelques pluies rien n'est collecté. Il s'est avéré aussi que l'arrivée du collecteur des eaux de pluie de la mare était bouché. Depuis une intervention pour le débouchage a eu lieu. Le niveau de l'eau, dans la mare est remonté d'à peine 1 cm ...

Quelques pluies seraient les biens venues.





La mairie vous informe ...

Garderie-Centre de Loisirs



Les mois d'été ont rencontré un énorme succès au niveau des familles, nous avons eu en moyenne 30 enfants par jour.

Lors de notre tour du monde, nous avons été :

- en **Asie** et en **Australie** où nous avons appris à faire de la cuisine asiatique avec un atelier nems et samosas.
- Participé à un défilé de mode en habit asiatique.



Lors de cette semaine nous avons été voir les animaux au parc zoologique de Paris.

- En **Afrique**, où nous avons rencontré **Kirikou** lors d'un grand jeu, afin de faire tomber la pluie sur son village et fait une soirée sur le thème loto safari.
- En **Amérique**. Avec breakfast géant et préparation de son repas américain pour le midi.

Lors d'une soirée nous avons invité nos parents pour une **soirée casino à Las Vegas**. Cette soirée a été partagée par environ **60 personnes** de façon extrêmement conviviale et sympathique.

Après de nombreux jeux de casino et d'un buffet préparé par les animateurs et les enfants, chaque famille est repartie avec un lot acheté aux enchères avec l'argent récolté lors de cette soirée casino.



Dans le courant de la semaine nous avons également profité des attractions et de l'ambiance **cowboys de la mer de Sable à Ermenonville**.

Après une pause de quelques semaines, nous avons visité **l'Europe** grâce à des quizz, des grands jeux et une **sortie à France miniature**.

Pour les mercredis de septembre et d'octobre, nous avons prévu des activités sportives et manuelles, une sortie vélo, de la cuisine, un mercredi réservé à une sensibilisation sur les 1er secours avec un jeu de l'oie, puis un second sur une sensibilisation aux différents handicaps.



Vous pouvez retrouver toutes ces informations et plus de photos sur notre page Facebook "centre de loisirs de Boinville"



La mairie vous informe ...

Garderie-Centre de Loisirs (suite)



Afin de présenter nos activités de l'année, et de faire découvrir le centre nouvellement décoré à toute personne le désirant, nous avons organisé le samedi 13 octobre de 10 h 00 à 12 h 00, une « **Porte ouverte** » avec visite des lieux et sa nouvelle décoration, jeux de société en famille, diffusion de diaporama, affichage de photos, discussion et cocktail.

Lors de cette porte ouverte, vous avez été nombreux à venir (environ 50 personnes) à cette matinée et nous vous en remercions. Cette « porte ouverte » a été une réussite très conviviale du point de vue des participants et de l'équipe d'animation.



Le thème des vacances d'octobre fût:

Le monde fantastique et inquiétant d'Harry Potter, avec au programme :

Mon Emploi du Temps				
Année scolaire 1ère année de sorcellerie				
Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeu-di 25	Vendredi 26
8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves
9h.	9h.	9h.	9h.	9h.
10h. Rentrée des classes à	10h. Visite de la forêt	10h. Création de sa	10h. Histoire de la magie	10h. Cours de préparation
11h. l'accueil de loisirs des	11h. Interdites et Ter	11h. créature magique	11h. et	11h. culinaire "moldu"
12h. sorciers	12h. cours de Botanique	12h.	12h. fabrication de chateaux	12h.
13h.	13h.	13h.	13h.	13h.
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Bonbons vinaigrés Sablés de porc aux pruneaux Pommes fondantes Salade sucrée	Pâté de campagne Poulet DS Tortis Yaourt papillé Biscuits moelleux nature	Tomates vinaigrées Ouche lorraine Frites au Four Emincé d'al Fruit de saison	Canette, maïs Roujail saucisse Riz Canennbert Muffin papilles et chocolat	Fried au fromage Bûgnat de calamars Bûgnat Yaourt sucré
14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste
15h. Jeux extérieurs	15h. Cours de défence des forces du mal	15h. Quidditch	15h. Préparation pour la chasse aux loup garou	15h. Passage des BUSE
16h.	16h.	16h.	16h.	16h.
17h. Départ des élèves	17h. Départ des élèves	17h. Départ des élèves	17h. Veillée Loup garou pour les grands	17h. Départ des élèves
18h.	18h.	18h.	18h.	18h.
19h.	19h.	19h.	19h.	19h.

Mon Emploi du Temps				
Année scolaire 1ère année de sorcellerie Semaine 2				
Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 31	Jeu-di 01	Vendredi 02
8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves	8h. Accueil des élèves
9h.	9h.	9h.	9h.	9h.
10h. Décoration du château pour Halloween	10h. Cours de potions	10h. Cours de métamorphose (Déguisement)	10h.	10h. Jeux de foie
11h.	11h. Fabrication de Bièrebeurre	11h.	11h. Férié	11h. "Harry Potter Halloween"
12h.	12h.	12h.	12h.	12h.
13h.	13h.	13h.	13h.	13h.
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Sauvignon à l'ail Escalope de veau Macaronis Brio Yaourt aromatisé	Tomates cerises, tartiflette Filet de lieu meunier Riz Fromage blanc sucré	Ventres de goujonnet / surimi Nuggets de poulet Purée de potiron Salade sucrée Cookies pépites de chocolat		Oeufs mayonnaise Poisson pané Pommes à la crème Salade aromatisée
14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste	14h. Sieste
15h. TP de Botanique	15h. Jeux sportifs extérieur	15h. Visite des moldus	15h. Férié	15h. Sortie de fin d'année
16h.	16h.	16h.	16h.	16h. Cinéma àSS Arnoult
17h.	17h.	17h.	17h.	17h. "101 et compagnie"
18h. Départ des élèves	18h. Départ des élèves	18h. Départ des élèves	18h.	18h. Départ des élèves
19h.	19h.	19h.	19h.	19h.



Les Associations

Fête du 14 JUILLET



Les festivités du 14 juillet ont été proposées par l'OSASC et la Mairie.

Elles ont débuté le 13 juillet par le repas, avec au menu une succulente paëlla !

À l'issue de ce dernier, après la distribution des lampions et bracelets lumineux, c'était le départ de la retraite aux flambeaux et son défilé... , de la salle jusqu'au stade, lieu où fut tiré le feu d'artifice.



Un grand bravo à nos artificiers (Boinvillois) qui passent de nombreuses heures à préparer les mortiers et à mettre en place dès l'aube du jour J, les tubes et les fusées et autres bombes pour ce merveilleux spectacle pyrotechnique !

Attraction féérique, ces explosions colorées ont brillé de mille feux dans le ciel pour ravir petits et grands.



Le rendez-vous des chineurs a eu lieu à Boinville le **dimanche 9 septembre** dernier, sous un beau soleil. De nombreux stands, des repas, servis à midi par l'**OSASC**, le circuit motos pour les enfants.

Les exposants comme le public, tous ont passé une excellente journée. On se retrouvera l'année prochaine, 2ème dimanche de septembre.



Ici, c'est boisson, moutarde, etc... le service est compris les sourires aussi.



Une p'tite merguez ou une chipolata, c'est au choix...



Le chef « **Es frites** » au piano, attention une frite c'est 2 bains, comme dans ch'Nord, Hein...!!



L'après brocante, moment de détente pour la fine équipe de l'**OSASC**:

Assis: Sébastien, Peggy, Michel Ba, Valérie, Jean-Michel
Debout: Jacqueline, Sophie, Olivier, Fabrice, Michel Ga, Jean-Jacques
Absents excusés: Michel Bri, Bruno.

BEAUJOLAIS NOUVEAU
3^e JEUDI DE NOVEMBRE



Tous les ans « **Il arrive** » et tous les ans l'**OSASC** vous attend pour fêter la venue du « **Beaujolais Nouveau** ».

Cette année vous serez invités (avec inscriptions auprès de Sophie Delisle) à le partager lors d'une soirée organisée le **samedi 17 novembre 2018 à 20 h salle polyvalente**



Une animation musicale et dansante sera proposée avec le **groupe « Les Chaloupés »**



Le Club des Hirondelles...

Les Associations...



Le club a repris ses activités le **3 septembre 2018** avec dans la tête les souvenirs de la **Côte d'Opale « C'était la vie de château »**

Le programme pour 2018-2019

Le **1er octobre**: a eu lieu l'Assemblée Générale avec renouvellement de 3 membres.

Et pour les **prochaines festivités**:

27 octobre 2018: Loto

31 décembre 2018: Réveillon de la Saint Sylvestre

16 février 2019: Concours de belote

23 mars 2019: Choucroute

du 2 au 8 juin 2019 : le Voyage, « Patrimoine Savoyard, en fonction du nombre d'inscrits, vous pourrez être des nôtres pour ce voyage.

Les documents vous seront remis ultérieurement, vous serez les bienvenus.



LC DANSE LC Danse a célébré ses **Oscars** le **samedi 2 juin 2018** en soirée dans la salle Patenôte de Rambouillet.

Pas moins de 24 nominés ! Les mises en scène et chorégraphies sont, comme chaque année, créées par **Laurence CANEZIN**.

Plusieurs récompenses ont été décernées, dans chacune des catégories : le meilleur acteur, les meilleurs jeunes espoirs, etc...

Du **Roi Lion** à **Sexy Danse**, en passant par **Bridget Jones** et **Grease**, tous les spectateurs ont apprécié ces belles danses, la qualité et les résultats de tout le travail réalisé tout au long de l'année.

Quelle belle cérémonie !

Quel excellent spectacle et quel plaisir partagé !

Une vraie réussite cette année encore ! Merci à Laurence et merci également à tous tes danseurs et danseuses !



BOINVILLE JEUNESSE

C'est le **samedi 16 juin dernier** que se sont déroulées **la kermesse** et **la tombola** organisées par **l'Association Boinville Jeunesse avec la Garderie**.

La journée a commencé par le spectacle de l'école de Boinville le Gaillard, puis fut venu le temps de la pause déjeuner avec le repas sur le thème du voyage autour du monde (avec la projection du match France/Australie à l'intérieur de la salle), les jeux de la kermesse et pour clore la journée, la tombola.

Ce fut un **franc succès** rencontré tout au long de la journée, avec pas moins de **120 repas réservés et servis**.

Tous nos remerciements à **Monsieur MABIT et l'équipe enseignante** de l'école pour le spectacle, à **l'OSASC** qui comme chaque année, nous prête son matériel et nous aide pour le montage/démontage des barnums, merci **aux parents** qui viennent nous aider à tout installer et surtout **aux parents qui ont bien voulu participer en tenant un stand**, et sans qui la kermesse ne pourrait pas avoir lieu.

Nous vous invitons à lire l'ALERTE lancée par BJ, en page suivante...



BOINVILLE JEUNESSE

Les Associations...

URGENT

**AVIS AVANT CESSATION DEFINITIVE
après plus de 20 ans de joie et d'éclats
de rire de nos enfants
dans notre village**



Après de nombreuses années de bons et loyaux services,
plusieurs membres de l'association ont décidé d'arrêter leur bénévolat.

Malgré plusieurs appels infructueux, il ne reste que **Sylvie** et **Laurine** pour gérer l'association.
Il leur sera impossible de poursuivre les activités proposées et surtout d'assurer seules
la sécurité de vos enfants.

Jusqu'à la fin de cette année, **seules les manifestations : d'Halloween le 3 novembre 2018** et celle du
spectacle de Noël pour les tous petits le 8 décembre 2018, seront assurées.

**Sans candidature de personnes motivées (parents d'élèves ou simples bénévoles) pour poursuivre
l'aventure, Boinville Jeunesse aura le regret de ne plus être en mesure de proposer / offrir des
manifestations / activités (Kermesse, défilé d'Halloween, etc...) pour nos jeunes Boinvillois,
et cela dès 2019.**

Alors ne laissez pas BJ disparaître

Pour toutes les personnes qui aiment s'investir pour les enfants et qui souhaiteraient rejoindre l'Association,
merci de le faire savoir par mail à boinvillejeunesse@gmail.com ou bien laissez vos coordonnées en Mairie
qui transmettra. Et aussi venez nous rencontrer lors du « **défilé d'Halloween** »

Pour la joie de vos enfants, l'association a besoin de vous,
Venez selon vos disponibilités, aucune assiduité ou participation
à toutes les réunions n'est obligatoire

**Il serait dommage que plus aucune activité pour nos jeunes
ne soit proposée et n'anime notre village !
NOUS COMPTONS SUR VOUS**



Boinville Jeunesse aura le plaisir de vous retrouver
(peut être pour la dernière fois)

pour le **défilé d'Halloween**

qui se déroulera le

Samedi 3 novembre 2018

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau par Rambouillet Territoires

Rambouillet Territoires subventionne à hauteur de **30% l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale**, lorsque celui-ci a un **coût minimum 150 € HT**. **La subvention sera plafonnée à 700 € par habitation**. Pour connaître les modalités et vous inscrire rendez vous sur le site de Rambouillet Territoires Plus d'infos sur: <http://www.rt78.fr/actAion/recuperateurs-eau-pluie>

Fermeture de la piscine des Fontaines et impact sur créneau de l'école de Boinville le Gaillard

En raison d'imprévus techniques lors des travaux de réhabilitation/extension de la **piscine des Fontaines à Rambouillet**, la communauté d'agglomération ne sera pas en mesure d'ouvrir la **halle** olympique de l'équipement cet été comme cela était initialement prévu. Cela impacte directement le créneau réservé habituellement par l'école de Boinville. Cette année il n'y aura pas de piscine. Un créneau sera réattribué pour la rentrée 2019/2020

Si vous souhaitez avoir régulièrement des informations concernant l'avancée des travaux de la piscine des Fontaines, rendez-vous sur :

www.rt78.fr/actualites/piscine-travaux-est-parti

OFFRES EMPLOIS

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires recrute :

➤ 3 auxiliaires de vie et 2 aides à domicile

Le CIAS de Rambouillet Territoires, acteur majeur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, recherche 3 auxiliaires de vie et 2 aides à domicile...

➤ Un responsable voirie-réseaux divers (h/f)

Rambouillet Territoires recherche, pour sa direction des Infrastructures, un responsable voirie-réseaux divers...

Consultez ces offres sur:

<http://www.rt78.fr/ressources-humaines/recrutement/offres-emploi>

Depuis 2005, **Rambouillet Territoires** a mis en place un partenariat avec **SOLiHA Yvelines**. Ainsi, la communauté d'agglomération accompagne les habitants du territoire désireux d'entreprendre des travaux dans leur logement. Que ce soit pour améliorer l'efficacité énergétique d'une habitation et/ou pour sa mise en accessibilité, Rambouillet Territoires apporte un soutien financier. **La subvention de la communauté d'agglomération s'élève à 20 % du montant des travaux HT, plafonnée à 1 500 €**. Cette subvention est soumise à conditions vous trouverez des informations complémentaires sur

<http://www.rt78.fr/action/amelioration-habitat>

La Direction des routes Île-de-France (DiRIF) réalise une **première phase de la mise à 2x2 voies de la RN10 entre l'échangeur du Moulinet (Rambouillet) et l'ouvrage au-dessus de la rue Leblanc (Rambouillet) dans le sens Paris-Provence**. Cette opération a pour objectif de fluidifier la circulation, sécuriser le trafic d'échange et de transit en mettant aux normes l'échangeur du Moulinet et d'améliorer le réseau d'assainissement. Cet aménagement s'accompagne également de la **fermeture définitive de la bretelle du Pâtis « Rambouillet-la Clairière » à compter de la fin du mois de mai 2018**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir durant la phase de chantier et plusieurs déviations sont en place :

- La bretelle d'entrée du Moulinet vers la RN10 Sud (RD937/RN10) est fermée pendant les travaux afin de permettre la modification de son tracé. Le trafic est reporté via la RN10 sur l'échangeur du Perray-en-Yvelines et sur l'échangeur de la Louvière
- La vitesse sera abaissée à 70 km/h et la bande d'arrêt d'urgence neutralisée entre l'échangeur du Moulinet et jusqu'au franchissement de l'ouvrage au-dessus de la rue Leblanc

Plus d'infos sur:

<http://www.rt78.fr/actualites/rambouillet-amenagement-rn-10-en-2x2-voie>

Rédacteur en chef :

Jean Louis FLORÈS

Rédacteurs / concepteurs : Michèle BUNEL, Laurent BODHUIN, Claudine FLORÈS, David YOU, Guylaine LAROYE, Élisabeth MASSON, Bruno BARBÉ, Claudine DOMPS, Thomas HAROUN.